



The Paramedic Association
of New Brunswick
L'Association des paramédics
du Nouveau-Brunswick

289, rue Main, Fredericton (N.-B.) E3B 1A8
T : 506-459-2638 | F : 506-459-6728

Réactivation de immatriculation 2025

* Pour se présenter à l'examen provincial d'obtention de permis, la personne-candidate doit faire parvenir tous les renseignements exigés pour l'immatriculation, y compris le paiement, au plus tard à 16 h 30 (heure de l'Atlantique) le jour de la date limite de réception des demandes.

Renseignements sur la personne-candidate

femme homme autres No ID: _____

Nom : _____
(prénom, 2^e prénom, nom)

Adresse : _____
(rue) (municipalité) (prov.) (code postal)

Téléphone : _____
(domicile) (travail) (cellulaire)

Courriel : _____ Date de naissance : _____
(jj/mm/aaaa)

Données relatives à la formation

Programme de formation / établissement : _____

Lieu : _____ Date d'achèvement : _____

**Une preuve de réussite d'un programme approuvé doit être envoyée avec la demande.*

Examen provincial d'obtention de permis

Je demande à passer : l'examen des (PSP) l'examen des paramédics de soins avancés (PSA)
 l'examen des Techniciens médical d'urgence (EMT)

Avez-vous déjà tenté sans succès de passer un examen d'accès à la profession, à ce même niveau de pratique, dans une autre juridiction ?

Oui Non Si oui, dans quelle juridiction? _____

Les dates de tous les examens peuvent être trouvées sur notre site Web à www.panb.ca sous inscription :

Sauf indication contraire, tous les examens auront lieu à 10 heures. Pour des renseignements à jour, consultez www.panb.ca. **Les dates, le lieu et l'heure des examens peuvent être modifiés sans préavis.*

Renseignements concernant le paiement :

- ❖ Le paiement peut être effectué par virement électronique à payment@panb.ca – 700.00\$ pour l'examen et 410.00\$ pour votre inscription 2025
- ❖ Obtenez Veillez-vous renseigner sur les frais auprès du bureau, car les frais sont basés sur plusieurs facteurs, notamment le statut professionnel actuel, la durée de l'absence de paramédecine, etc.
- ❖ Les candidats à la réactivation de l'enregistrement auprès peuvent être tenus de réussir un programme éducatif, de passer avec succès l'examen d'octroi de licence ou les deux, en fonction du statut professionnel actuel et de la durée de son absence de la paramédecine. Pour obtenir plus d'informations sur les politiques de réactivation et les dates des examens, visitez le site Web ou contactez son bureau.



Réactivation de immatriculation 2025

* Pour se présenter à l'examen provincial d'obtention de permis, la personne-candidate doit faire parvenir tous les renseignements exigés pour l'immatriculation, y compris le paiement, au plus tard à 16 h 30 (heure de l'Atlantique) le jour de la date limite de réception des demandes.

Pratique professionnelle

- Avez-vous déjà été condamné pour une infraction ou faites-vous actuellement l'objet d'une accusation qui n'a pas été portée à l'attention de l'APNB? Oui Non

**Si vous avez répondu Oui, communiquez avec l'APNB pour en savoir plus.*

****Les termes « infraction », « accusation » ou « condamnation » désignent respectivement une infraction, une accusation ou une condamnation au sens que leur donne le Code criminel ou toute autre loi fédérale du Canada, y compris, sans toutefois s'y limiter, la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, ou encore une infraction, une accusation ou une condamnation au sens que leur donnent les lois étrangères similaires.*

- Avez-vous déjà fait une demande auprès de l'APNB? Oui Non
- Détenez-vous ou avez-vous déjà détenu une immatriculation, un permis ou une attestation permettant d'exercer la profession de paramédic dans une autre province canadienne? Oui Non

**Si vous avez répondu Oui, veuillez joindre une attestation de l'immatriculation actuelle dûment remplie.*

- Détenez-vous ou avez-vous déjà détenu une immatriculation, un permis ou une attestation permettant d'exercer une profession réglementée autre que la profession de paramédic au Nouveau-Brunswick ou ailleurs? Oui Non

***Si vous avez répondu Oui, veuillez joindre une attestation de l'immatriculation actuelle ou l'attestation de la profession en question, dûment remplie.*

- Avez-vous déjà fait l'objet d'une suspension, d'une révocation ou d'une enquête pour incompétence, acte d'inconduite professionnelle, conduite indigne ou inaptitude à titre de paramédic ou dans une autre profession réglementée au Nouveau-Brunswick ou ailleurs? Oui Non

**Si vous avez répondu Oui, communiquez avec l'APNB pour en savoir plus.*

- Avez-vous déjà été soumis à des conditions, des restrictions ou des limitations dans l'exercice de la profession de paramédic ou d'une autre profession réglementée au Nouveau-Brunswick ou ailleurs?
 Oui Non

**Si vous avez répondu Oui, communiquez avec l'APNB pour en savoir plus.*

Par la présente, j'atteste que les renseignements fournis dans ce formulaire sont exacts et je m'engage à respecter les règlements établis par l'APNB.

Signature

Date